

Nomenclature des pièces jointes

N°8 Terres d'Horizons Juin 2017 « Imaginer de nouveaux modèles agricoles pour préserver l'agriculture du secteur Gattières Saint-Jeannet » (Journal CRCA)

Imaginer de nouveaux modèles agricoles pour préserver l'agriculture du secteur Gattières - Saint Jeannet

La Chambre d'Agriculture œuvre au maintien et au développement de l'agriculture, par un travail de terrain sur les secteurs d'intérêt agricole identifiés sur l'OIN et réalise des diagnostics par secteur. Elle a réuni, le 15 mars 2017 à Saint Jeannet, les agriculteurs du secteur, l'EPA (Etablissement Public d'Aménagement de la Plaine du Var), les services de l'Etat, La Métropole Nice Côte d'Azur et l'association Métropole Bleue. L'objectif de cette réunion était de réfléchir au développement agricole local et d'identifier l'émergence de projets qui permettront de préserver des zones agricoles dynamiques et de remettre en culture des secteurs en friches.

Un plan d'actions autour de 4 thématiques

S'insérer dans une dynamique de consommation de produits agricoles locaux. En complément du MIN et des circuits de commercialisation classiques, le développement des magasins de produits locaux, de la plate-forme « 06 à table » et les initiatives privées (distributeur 24/24 h, paniers ...) sont des exemples réussis qui montrent l'intérêt des consommateurs pour les circuits courts.

Favoriser l'installation

L'installation dans les Alpes-Maritimes souvent hors cadre familial, est freinée par le double problème du foncier : manque d'espaces agricoles et coût d'achat trop élevé. Pourtant des jeunes motivés cherchent à s'installer. Conscients de cette problématique, les acteurs agricoles recherchent des solutions innovantes pour mettre à disposition du foncier (travail sur les baux, recherche de nouveaux investisseurs, etc...).

Se regrouper pour faire des économies d'échelle

Les agriculteurs ont été interrogés sur l'opportunité de la création de pôles agricoles, soit en installant, de nouveaux agriculteurs sur des friches, comme sur la commune de Gattières, soit en mutualisant sur l'ensemble des communes de la rive droite, des outils pour les exploitations existantes.

Ce pôle serait ouvert à toutes les filières.

Le partage d'emplois salariés, le travail de comptabilité, la mise en place d'une aire de lavage, sont notamment évoqués. Certains agriculteurs indiquent qu'un pôle agricole en agriculture biologique serait pertinent, tant la demande en produits bio est grande.

La nécessité de préserver l'agriculture a été identifiée par l'ensemble des participants malgré les difficultés récurrentes qui freinent le développement agricole sur le territoire.

Si les agriculteurs sont surtout en attente de projets politiques forts portés par les collectivités et les organismes publics (notamment EPA), ils veulent rester partie prenante à la pérennisation de l'agriculture sur leur territoire. Ils souhaitent que les exploitations en place puissent continuer à exploiter correctement, mais également que de nouveaux agriculteurs puissent s'installer.

Un intérêt a été exprimé pour les pôles agricoles et la mutualisation d'outils afin de participer à ces deux objectifs.

Créer une Zone Agricole Protégée ?

Après les exemples réussis dans le Var, la question de la création d'une ZAP (Zone Agricole Protégée) se pose dans les Alpes-Maritimes et notamment dans ce secteur.

Une ZAP présente l'intérêt de confirmer la vocation agricole du foncier à long terme et acte une politique volontariste des collectivités pour une agriculture pérenne. La ZAP en garantissant la vocation agricole des terres dans la durée, légitime les aménagements nécessaires aux agriculteurs pour se développer.

La ZAP pourrait également être l'occasion de mettre en place un plan d'action sur la partie agricole.

Tous les acteurs reconnaissent que la création d'une ZAP mérite d'être approfondie.

Décrire le secteur

Situation de la plaine de Gattières & Saint Jeannet

- PPRi : gérer les risques inondations
- Zone rouge
- PLU : zone agricole
- DTA : préservation des terres agricoles
- 50 ha minimum
- Loi Montagne



Exploitations de la Rive droite

Sur 124 exploitations agricoles :

En moyenne 28 ans, 32 ans pour les chefs d'exploitation

95 chefs d'exploitation



33 cotisants solidaires



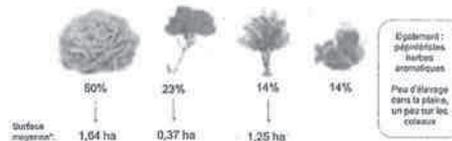
1 exploitant sur 3 est une femme (chefs d'exploitation + cotisants solidaires) : > moyenne nationale

Sur 31 exploitations analysées (unitaires individuelles + consolidés CA09)

43% diversifié 07% spécialisés



Exploitations de la Rive droite



72% des exploitations pratiquent des activités de vente directes/circuits courts

32% des exploitations vendent majoritairement via la MIN ou des circuits longs

Les enjeux du secteur

- Objectif n°1 : Installer de nouveaux agriculteurs
- Objectif n°2 : Conforter et développer les exploitations en place
- Objectif n°3 : Favoriser la transmission des exploitations

Mutualiser

La mutualisation est réalisable sur différents axes :

- Environnement : gestion phyto, gestion des déchets, irrigation, développement de nouvelles énergies pour le chauffage des serres
- Commercialisation : création de points de vente collectifs, promotion des produits de la Rive droite du Var...
- Equipements : bâtiments et matériels agricoles...
- Organisation du travail, formation...

Elus référents :

Michel Dessus, Jean-Pierre Clérissi, Mireille Auda, Chantal Bagnato
Vos interlocuteurs à la CA : Julia Kliglich, Laura Ruiz